

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

FOURNITURES PLASTIQUES CAOUTCHOUC (FPC)

155 A, rue de Paris
80400 Muille-Villette
Tel. : 03 23 81 29 97



SIRET : 307 280 461 00020

E-mail : contact@fpc-mousse.com

SITE INTERNET : <https://www.fpc-mousse.com>

1. Application des Conditions Générales de Vente

Les présentes conditions générales de vente (CGV) s'appliquent à toutes nos ventes et livraisons conclues oralement, par écrit, par e-mail ou par télécopie. L'acceptation des offres par l'acheteur implique son adhésion sans réserve aux présentes conditions. Toute clause contraire figurant sur les bons de commande adressés à FPC sera considérée comme nulle et non avenue. En passant commande, l'acheteur renonce de manière ferme et irrévocable à se prévaloir de ses propres conditions générales d'achat. Toute modification des présentes CGV doit avoir fait l'objet d'une acceptation expresse et écrite de FPC pour être opposable.

2. Propriété des Outillages

Les outillages spéciaux que nous aurons facturés restent notre propriété et ne doivent en aucun cas sortir de nos ateliers. Les outillages sont établis sur des modèles ou dessins soumis par nos clients qui conservent l'entière responsabilité de toute action ou réclamation pouvant naître d'une copie ou contrefaçon afférente à l'exécution des ordres qu'ils nous ont donnés.

3. Délais de Livraison

Nos délais de livraison sont donnés à titre indicatif et ne sont pas de rigueur. Un retard ne peut en aucun cas justifier l'annulation de la commande.

4. Révision des Prix

Nos conditions sont établies d'après les prix de base actuels des matières premières et de la main-d'œuvre. Elles sont révisables en fonction des variations de ces éléments au moment de la facturation.

5. Cas de Force Majeure

Les cas de force majeure tels que guerre, épidémie, inondation, grèves, accidents de matériel entraînant l'arrêt total ou partiel de nos installations, nous autorisent à suspendre ou annuler les commandes en cours ou à retarder leur exécution.

6. Qualité des Commandes

Les commandes sont fabriquées avec les tolérances d'usage en qualité courante. Il appartient à l'acheteur de nous avertir si une qualité spéciale lui est nécessaire.

7. Réclamations et Retours

Les défauts apparents ou cachés, erreurs de dimensions ou autres ne nous obligent qu'au remplacement pur et simple de la marchandise, expédiée en port payé sans aucun frais ni indemnité. Toute réclamation concernant la qualité doit être faite dans les huit jours suivant la réception de la marchandise. Nous n'acceptons aucun retour de marchandises non autorisé par écrit. Les marchandises retournées doivent être en bon état et ne pas avoir été utilisées.

8. Emballage

Nos expéditions sont faites sans emballage sauf dans les cas particuliers où nous estimons qu'une protection est nécessaire. L'emballage est dans tous les cas à la charge du client.

9. Clause de Réserve de Propriété

Conformément à la loi n°80.335 du 12 mai 1980, les matériels restent notre propriété exclusive jusqu'à leur paiement intégral, quel que soit le détenteur. Le client s'oblige à prévenir immédiatement FPC de toute difficulté susceptible d'entraîner sa défaillance ou de toute saisie opérée par des tiers sur les produits. Cette clause demeure totalement applicable en cas de redressement judiciaire ou de liquidation des biens.

10. Paiement et Pénalités de Retard

Toute somme non payée à l'échéance prévue donnera lieu de plein droit au paiement d'intérêts de retard au taux appliqué par la Banque Centrale Européenne majoré de 10 points, avec un taux minimum de trois fois le taux d'intérêt légal. À compter du 1er janvier 2013, s'ajoute une indemnité forfaitaire de frais de recouvrement de 40 € par facture (Art. L441-3 et L441-6) non soumise à TVA. Aucun escompte n'est accordé en cas de paiement anticipé.

11. Juridiction Compétente

En cas de contestation, la seule juridiction reconnue et acceptée par les parties est celle du Tribunal de Commerce d'Amiens, nonobstant toute clause attributive contraire et même en cas de pluralité de défendeurs ou d'appel en garantie.

FOURNITURES PLASTIQUES CAOUTCHOUC (FPC)

155A Rue de Paris, 80400 Muille-Villette

Tel : 03 23 81 29 97

Mail : contact@fpc-mousse.com

SIRET : 307 280 461 00020